

Groupe
Marguerite Walther
06.61.36.21.55
roubaix@eedf.fr
<https://roubaix.eedf.fr>



Lieu d'activité :
La Fabric à Brac
131 rue Jacquard 59100 Roubaix

Adresse administrative :
43 rue Vallon 59100 Roubaix

Tarif 2023/2024

Concernant la question financière. Les frais de participation aux activités pour l'année 2023-2024 se décompose en :

● L'adhésion

(déductible des impôts) couvrant les frais de gestion (assurance, frais de fonctionnement ...) et les **frais de gestion pour la structure locale d'un montant de 10 € par adhérent**

Quotient familial de l'impôt sur le revenu*	1er enfant	adhésions suivantes
< 10 777 €	31 €	21 €
de 10 778 à 17992 €	87 €	66 €
de 17993 à 28563 €	105€	82€
de 28564€ à 32147 €	133 €	100 €
Supérieur à 32 147 €	151 €	112 €

(*) **Quotient familial de l'impôt sur le revenu = revenu fiscal de référence / nombre de parts**

Le tarif de l'adhésion est l'addition des 2. Exemple 30+10= 40 € pour un quotient < 10 225 €

● L'année d'activité

couvrant les frais des activités (nourriture, matériel pédagogique,transport,...) sauf week-end exceptionnels et mini-camps, Le montant de l'année dépend du quotient familial CAF(1) :

Tranches de QF Montant (1) Vous pouvez connaître votre quotient familial en vous adressant à votre CAF www.caf.fr rubrique dossier en direct

Tranche de QF	Montant
0-260	50€
261-700	60€
701-1000	70€
1001-1200	80€
1201-1500	110€
Supérieur à 1500	140€

L'année d'activité peut être payer par chèque, espèce chèque vacances, virement (rib sur demande)

Elle doit être accompagnée de la fiche sanitaire avant la 3ème activité. A défaut, nous ne pourrions plus accepter votre enfant !

Le règlement de la somme due pour l'année d'activité peut se faire en un ou 3 chèques (ordre EEDF Hauts de France). Pour que l'inscription soit validée, et que votre enfant puisse participer aux activités L'intégralité des chèques ou chèque vacances doit être remis, avec le bordereau de remise ci-dessous, obligatoirement en une seule fois Afin de ne pas alourdir les dépenses, nous vous proposons un étalement des paiements : il suffit d'inscrire la date d'encaissement souhaitée au dos des chèques. En cas d'absence de date voici le calendrier qui sera appliqué :

● le 1er chèque le 15 octobre 2023, ● le 2ème chèque le 15 novembre 2023, ● le 3ème chèque le 15 décembre 2023

Pour les cas particuliers n'hésitez pas à nous contacter roubaix@eedf.fr

Bordereau de paiement EEDF Roubaix

	Enfant 1	Enfant 2	Enfant 3
Nom et Prénom			
Tranche d'âge			
N°adhérent 22/23			
Tarif adhésion			
Tarif activité			
Total			

Noms des Parents si différents _____

	Chèque	Espèces	Virement
Montant			
Numéro des Chèques/Chèque Vacances...	Chèque N° Chèque N ° Chèque N °		

Je joins la fiche sanitaire avec le bordereau si je ne l'ai pas encore déposé lors des premières activités

Numéro de Téléphone en cas de souci :